LES ACTES DES ATELIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE

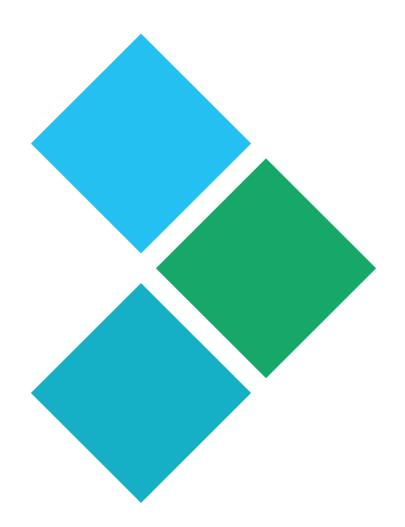
MONTRÉAL, 24 FÉVRIER 2014



Avril 2014

Partenaire principal des Ateliers de l'économie verte :





Les partenaires des Ateliers de l'économie verte

Partenaire principal des Ateliers de l'économie verte :



Partenaire prestige du midi-conférence :



Partenaires Bronze:











Partenaires réseautage :





Avec le soutien de :



À propos de SWITCH

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, regroupe des organisations issues des milieux économiques, financiers, associatifs et environnementaux, qui composent le **Comité directeur**:













SWITCH peut compter un **Comité consultatif** comprenant un ensemble de partenaires qui soutiennent aussi l'Alliance financièrement :











Contact Avril 2014 allianceswitch.ca et info@allianceswitch.ca

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	7
Les propositions adoptées lors des Ateliers	7
MOT-BILAN DES ORGANISATEURS	10
MOT DES COPRÉSIDENTS	12
I- PLÉNIÈRE D'OUVERTURE DES ATELIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE	13
1.1 Mot d'ouverture des coprésidents	13
1.2 Commentaires des participants	14
1.3 Déroulement de la journée	17
II - ATELIER MARCHÉS PUBLICS : VERS UNE POLITIQUE D'ACHATS ÉCORESPONSABLE POUR LES APPELS D'OFFRE PUBLICS	
2.1 Enjeux, propositions discutées et expertise	18
2.2 Résumé des discussions (premier tour de table)	19
2.3 Amendements suggérés à la proposition	21
III - ATELIER MAIN-D'ŒUVRE : DÉVELOPPER UNE RELÈVE ET UNE EXPERTISE À LA HAUTEUR DES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE VERTE	22
3.1 Enjeux, propositions discutées et expertise	22
3.2 Résumé des discussions (premier tour de table)	23
3.3- Amendements suggérés à la proposition	25
IV- ATELIER INNOVATIONS SOCIALES : FACILITER LES DISCUSSIONS ENTRE LEADERS [L'ÉCONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT	
4.1- Enjeux, propositions discutées et expertise	26
4.2 Résumé des discussions (premier tour de table)	27
4.3 Amendements suggérés à la proposition	30
V - MIDI-CONFÉRENCE : M. MICHEL DI CAPUA, BLOOMBERG NEW ENERGY FINANC	
VI - ATELIER LEVIERS FINANCIERS : ENTREPRENEURS ET INVESTISSEURS, DES LEVIERS P PROPULSER LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE VERTE	
6.1 Enjeux, propositions discutées et expertise	33
6.2 Résumé des discussions (premier tour de table)	35
6.3 Amendements suggérés aux propositions	36
VII – ATFLIER ÉCOFISCALITÉ : VERS LINE RÉFORME FISCALE VERTE	38

7.1 Enjeux, propositions discutées et expertise	. 38
7.2 Résumé des discussions (premier tour de table)	. 39
7.3 Amendements suggérés à la proposition	. 40
VIII- PLÉNIÈRE FINALE DES ATELIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE	. 41
8.1. Retour et recommandations finales	. 41
8.2 Commentaires des participants	. 44
8.3 Synthèse des co-présidents	. 45
8.4 Mot de clôture des Ateliers de l'économie verte	. 45
ANNEXE : CONTEXTE DES PROPOSITIONS SOUMISES LORS DES ATELIERS	. 47

SOMMAIRE

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, regroupe des organisations issues des milieux économiques, financiers, associatifs et environnementaux dans le but d'accélérer le virage du Québec vers une économie plus innovante, résiliente, et concurrentielle, qui réconcilie équité sociale, environnement et qualité de vie.

Afin de favoriser une plus grande cohérence dans les interventions de l'État et des autres acteurs en faveur d'une économie verte, SWITCH a mené des travaux sur les thèmes de l'activation des marchés publics, du développement des emplois verts, de l'innovation sociale, des leviers financiers et de l'écofiscalité.

Les résultats des travaux ont alimenté une réflexion nationale sur la question de l'accélération de notre virage vers une économie verte. Tenus le 24 février 2014, les Ateliers de l'économie verte ont permis aux représentants de près de 80 organisations d'affaires et environnementales, de grands syndicats, d'entrepreneurs, de fonds d'investissements et de firmes d'experts-conseils, ainsi que des observateurs gouvernementaux, municipaux et universitaires, de se rencontrer et de débattre de propositions concrètes à l'attention des gouvernements et des autres acteurs économiques, sociaux et environnementaux. Au terme des Ateliers, les propositions cidessous ont fait l'objet d'un large consensus.

Les propositions adoptées lors des Ateliers

Activation des marchés publics

Il est proposé que le gouvernement du Québec adopte une Politique cadre obligatoire sur les achats responsables, applicable à l'ensemble des organismes publics, incluant les municipalités.

- Cette Politique serait accompagnée d'un plan de mise en œuvre comportant des modifications légales, des cibles précises et un mécanisme de reddition de compte. Un porteur de dossier sera clairement identifié.
- Cette Politique exigerait, lorsqu'applicable, l'inclusion de critères de développement durable (environnement, économie, social) en considérant l'ensemble du cycle de vie et en se basant sur des standards internationaux reconnus.
- Elle serait déployée de façon progressive en ciblant les secteurs les plus porteurs et pour une proportion significative des appels d'offre publics.
- La politique s'appliquerait tant pour l'évaluation des fournisseurs que pour les produits et services.
- Elle favoriserait le respect de critères de performance plutôt que la spécification de matériaux ou de technologies particulières.



- Les entreprises, les institutions et les organisations québécoises seront également invitées à adopter des mesures d'encadrement similaires de leurs achats de produits, de services et d'infrastructures de toute sorte. À cet égard, elles seront accompagnées par des mesures de support.
- Le gouvernement utilisera le marché public pour favoriser le développement et le déploiement de fournisseurs et de solutions technologiques innovantes et performantes sur le plan du développement durable.

Main-d'œuvre

Il est proposé que soit réalisée une campagne de promotion de l'économie verte, des emplois verts et verdissants (en tenant compte des besoins de transformation des métiers plus traditionnels), de même que des programmes de formation associés auprès des travailleurs auprès des étudiants, des entrepreneurs, des professionnels, des ingénieurs et des techniciens, des organisations, de même que des institutions de formation.

- Cette campagne viserait à sensibiliser les entreprises, les entrepreneurs et les gestionnaires aux changements induits par le passage vers une économie verte, à encourager la formation continue de la main-d'œuvre au développement des compétences associées à l'économie verte, de même que l'intégration des enjeux de l'économie verte aux cursus scolaires et de formation des institutions d'enseignement et à améliorer les facteurs d'attractivité aux métiers et aux compétences de l'économie verte.
- Il est proposé que cette campagne soit menée en collaboration avec le gouvernement du Québec, de concert avec des partenaires du milieu de l'industrie et des affaires, des regroupements et ordres professionnels, des institutions d'enseignements et de formation de même que des organisations de la société civile.
- Il est proposé également que cette campagne soutienne également les initiatives existantes.

Innovation sociale

Il est proposé la tenue de Forums des leaders de l'économie et de l'environnement. SWITCH sera responsable de la préparation des contenus et de l'organisation de ces Forums.

L'objectif de ces forums sera de permettre aux organisations d'affaires, environnementales et sociales de discuter d'enjeux économiques et environnementaux d'importance pour le Québec, et d'identifier des mesures concrètes permettant d'accélérer la diffusion des innovations au cœur du passage vers une économie verte.

 Les hauts dirigeants d'organisations économiques, environnementales et sociales québécoises seraient notamment conviés à ces forums. Ceux-ci seraient coprésidés par un représentant du milieu environnemental et un représentant des milieux économiques. • Ce Forum se réunirait au moins 2 fois par année, pour discuter de sujets d'intérêts préalablement convenus.

Leviers financiers

- Il est proposé de créer un Réseau d'accélération formé de l'ensemble des acteurs dont le mandat serait de faire émerger davantage d'entreprises globales dans le secteur des technologies propres. Ce réseau permettrait d'accroitre les connaissances et les compétences des entrepreneurs et des investisseurs.
- Il est également proposé d'élargir le crédit d'impôt à la R-D pour l'étendre à la commercialisation des innovations, à l'intention particulière des PME québécoises. Ce crédit d'impôt soutiendrait les entreprises dans leurs efforts de mise en marché et s'appliquerait aux salaires engagés dans la commercialisation des technologies propres, afin de bâtir une expertise technico-commerciale qui accélèrerait la mise en marché des innovations vertes.

Écofiscalité

Il est proposé que soit renforcée l'expertise du Québec en matière d'écofiscalite¹, en vue d'entreprendre une réforme fiscale faisant une place beaucoup plus importante à ce type de mesure.

- Pour ce faire, il est proposé que le gouvernement du Québec mette sur pied un comité d'experts chargé de réaliser un inventaire et une évaluation des mesures d'écofiscalité appropriées pour faciliter l'atteinte d'objectifs environnementaux et sociaux, tout en stimulant l'innovation et la compétitivité des entreprises, en tenant compte de leur contexte fiscal régional, continental et international.
- Ce premier exercice jetterait les bases d'une réforme fiscale verte plus générale, qui impliquerait tous les paliers de gouvernance (provincial et municipal).

Les présents **Actes des Ateliers de l'économie verte** reflètent la teneur des discussions menées lors des Ateliers. Ils prennent la forme d'un compte-rendu des plénières et des ateliers qui ont mené à l'adoption des propositions finales. Chacun des ateliers est accompagné d'un résumé des enjeux qui s'y rattachent, des discussions suscitées par les propositions initialement soumises, de même que des principales suggestions d'amendement qui leur ont été apportées.

\$

¹ L'Écofiscalité étant entendue comme « l'ensemble des instruments économiques s'appuyant sur les principes de l'utilisateur-payeur ou du pollueur-payeur et qui visent à décourager les activités nuisibles à l'environnement, encourager les activités désirables et stimuler l'innovation.

MOT-BILAN DES ORGANISATEURS

En nous regroupant au sein de SWITCH, nous avons souhaité promouvoir une vision économique et environnementale rassembleuse pour le Québec. Les membres de l'Alliance s'y investissent personnellement et y consacrent beaucoup de temps et d'énergie. Nos travaux, menés en collaboration avec de nombreuses organisations, ont jeté les bases des discussions que nous avons tenues lors des Ateliers de l'économie verte. Nous avons pu, à cette occasion, faire converger nos intérêts en matière d'activation des marchés publics, de leviers financiers, d'emplois et de formation, d'écofiscalité et d'innovations sociales. Nous sommes très satisfaits des résultats, qui dépassent largement nos attentes.

Le succès de cet exercice a été rendu possible grâce à un dialogue fructueux entre participants et experts de différents horizons. La conférence-midi de Michel Di Capua, directeur de la recherche pour l'Amérique du Nord de la firme Bloomberg New Energy Finance, aura également permis de contextualiser les travaux dans le cadre de l'évolution des grandes tendances d'investissements dans le secteur de l'énergie. La ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, madame Hélène Zakaïb, est intervenue lors de cette conférence pour rappeler la vision économique du gouvernement du Québec et les points de convergence entre celle-ci et celle d'une économie verte pour le Québec.

Nous retenons en particulier de nos échanges le fort intérêt de plusieurs organisations de s'inscrire dans la vision et la démarche portées par SWITCH et à contribuer à la suite de ses travaux.

Ainsi, SWITCH, avec le soutien financier de ses partenaires, compte poursuivre, au cours de la prochaine année, les travaux de ses 5 comités— innovations sociales, écofiscalité, marchés publics, leviers financiers et emplois verts. Ces comités continueront d'approfondir les réflexions qu'ils ont menées et à promouvoir les recommandations qui en sont issues. Les travaux de ces comités sont ouverts aux organisations qui voudraient également y contribuer, au bénéfice de l'économie, de l'environnement et de la société québécoise.

SWITCH compte également mener une série de rencontres de décideurs économiques, sociaux et environnementaux, à Montréal, dans la Capitale nationale et ailleurs au Québec. Ces rencontres seront l'occasion de mettre en valeur les initiatives des régions et les « success stories », de promouvoir l'économie verte et d'identifier des organisations dans les différentes régions prêtes à s'engager pour accélérer le virage vers une économie verte. SWITCH compte également proposer la poursuite du dialogue initié par les Ateliers, sous la forme de Forums des décideurs de l'économie et de l'environnement.

Nous souhaitons vivement que les *Ateliers de l'économie verte*, tout comme les travaux menés par SWITCH, susciteront des collaborations fructueuses avec une pluralité d'acteurs intéressés à promouvoir concrètement notre virage vers une économie verte, dans un esprit de collaboration, de complémentarité et en fonction de la reconnaissance des forces et des expertises de chacun.

Les co-présidents des Ateliers de l'économie verte :

Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée directeure de Cycle Capital Management

Karel Mayrand, directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki.

Avril 2014

afllekot

MOT DES COPRÉSIDENTS²

Le contexte économique mondial change rapidement. Les crises climatiques et environnementales, ainsi que le ralentissement économique majeur des dernières années, ont des impacts majeurs sur notre environnement d'affaires.

Il faut maintenant, de façon encore plus marquée qu'avant, rendre notre économie et nos entreprises plus efficientes dans l'utilisation de l'énergie et des ressources, plus résilientes aux chocs et à moindre impact sur le climat et l'environnement. Plusieurs de nos partenaires commerciaux ont compris cette dynamique nouvelle et se sont engagés dans une transition vers une économie verte. Il nous faut aussi emboiter le pas.

Nous possédons de nombreux atouts qui pourraient nous mettre au premier plan de cette nouvelle économie mondiale. Il est temps de prendre conscience de nos forces, d'identifier des zones où nous devons nous améliorer et, surtout peut-être, apprendre à réconcilier l'économie et l'environnement au sein d'une vision commune.

Nous sommes réunis aujourd'hui, gens d'affaires, environnementalistes et représentants de la société civile, pour faire avancer le Québec. Notre rencontre, une première du genre, permettra de formuler des **positions communes** et **des recommandations** autour de **cinq thématiques** essentielles à notre virage vers une économie verte : l'activation des **marchés publics**, le développement des **emplois verts**, le rôle de l'innovation sociale, les leviers financiers nécessaires à l'innovation et l'écofiscalité.

Notre journée de travail sera enrichie par la présence de M. Michel di Capua, directeur Amérique du Nord de la firme **Bloomberg New Energy Finance**, qui traitera des tendances d'investissements dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'économie verte dans le monde.

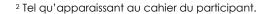
Ces Ateliers de l'économie verte sont une occasion exceptionnelle de faire converger nos intérêts et de passer à l'action. Le fruit de notre travail et les recommandations que nous mettrons de l'avant nous aideront à amorcer un virage nécessaire, positif, respectueux de la planète et gagnant pour la société et l'économie québécoises.

Bons ateliers!

Les co-présidents des Ateliers de l'économie verte :

Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée directeure de Cycle Capital Management

Karel Mayrand, directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki.





12



1.1 Mot d'ouverture des coprésidents

- Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée directeure de Cycle Capital Management;
- Karel Mayrand, directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki.

En guise de bienvenue, les coprésidents ont remercié les participants de leur présence aux Ateliers de l'économie verte et ont rappelé la mission de SWITCH: accélérer le virage vers une économie sobre en carbone, développer une vision économique qui suscite l'adhésion de tous les secteurs, mettre fin à la polarisation et faire avancer le Québec. Mme Méthot et M. Mayrand ont présenté le regroupement de gens d'affaire et d'environnementalistes, SWITCH, composé d'Écotech Québec, de l'Association de l'Aluminium du Canada, d'Équiterre, de la Fondation David Suzuki, de Cycle Capital Management et de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, un regroupement qui « s'assoit à la même table depuis 18 mois dans le but forger des consensus).

Selon M. Mayrand, cette formule gagnante a permis à SWITCH et à ses partenaires de publier en janvier dernier **4 rapports** sur le virage vers l'économie verte à l'attention du gouvernement, des partis politiques et des décideurs socioéconomiques et dont les principales propositions sont soumises à la discussion. Mme Méthot a par ailleurs présenté ces propositions qui seront discutées durant la journée, au cours de **cinq ateliers**:

- Proposer au gouvernement l'adoption d'une Politique cadre obligatoire en matière de contrats publics, de manière à ce que l'on privilégie davantage la performance économique et environnementale tout au long du cycle de vie des biens et des services faisant l'objet des appels d'offre du gouvernement;
- Mettre sur pied une campagne de promotion de l'économie verte et des emplois verts, au profit des employeurs, des travailleurs, des étudiants, des entrepreneurs et des institutions d'enseignement afin de relever les nombreux défis qui nous attendent en matière de main-d'œuvre;
- Mettre en place un Forum des leaders de l'économie et de l'environnement, afin d'accélérer la diffusion des innovations technologiques et sociales qui sont au cœur de notre virage vers une économie verte;
- Consolider une expertise québécoise en matière d'écofiscalité, en vue d'une réforme fiscale verte.



 Créer un crédit d'impôt à la commercialisation afin de soutenir nos entreprises dans cette étape cruciale de leur développement, ainsi que mettre en place une Table de concertation entre entrepreneurs et investisseurs, « deux solitudes » qu'il faudrait réconcilier afin de bâtir des entreprises innovantes de calibre mondial;

Devant l'étendue des points de vue représentés en cette journée, Mme Méthot a rappelé qu'il subsistait des divergences saines entre les participants, notamment sur la question de l'exploitation pétrolière. Elle a cependant invité les participants à se concentrer sur les objectifs communs afin de faire ressortir des propositions étoffées et concrètes.

Les coprésidents ont finalement souligné que tant pour les environnementalistes que pour les gens d'affaire, des regroupements comme SWITCH et des forums comme les Ateliers de l'économie verte tentaient de relever un pari de taille : celui d'imaginer que nous avons plus en commun que ce qui nous divise, lorsqu'il est temps de faire avancer le Québec vers un avenir plus vert et prospère.

Les coprésidents cèdent la parole aux participants.

1.2 Commentaires des participants

[Propos rapportés par Karel Mayrand] Dan Woynillowicz, director, Policy & Partnerships Clean Energy Canada at Tides Canada

S'est dit fier de s'associer à SWITCH pour faire avancer les choses à l'échelle québécoise et canadienne.

Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

A affirmé que les enjeux environnementaux « n'étaient pas une contrainte, mais une opportunité. » M. Bourque a tenu à souligner l'importance des espaces de dialogue tels que SWITCH afin de cesser de se voir comme des opposants et travailler avec les forces de l'autre.

Denis Sirois, représentant du réseau des CDEC de Montréal et Directeur général CDEC Centre-Nord

A noté qu'il existait déjà des associations des milieux environnementaux, communautaires et des affaires, mais que SWITCH constituait néanmoins un pas vers l'avenir dans la manière de faire du développement.

François Tanguay, à titre individuel

A souligné l'importance de mettre en place des outils tels que l'étiquetage, dont l'utilisation doit dépasser les biens tels que la nourriture, afin d'accélérer le virage vers l'économie verte. Il y a un impératif de cohérence des politiques et outils facilitant ce virage et le gouvernement, avec son pouvoir d'achat, serait un acteur de première ligne.

Jean Simard, président, Association de l'aluminium du Canada

A laissé entendre que la participation à un regroupement comme SWITCH et aux Ateliers de l'économie verte s'inscrivait dans une évolution naturelle des affaires pour l'industrie de l'aluminium qui compte déjà des projets mettant à profit l'analyse du cycle de vie et le coût total de possession. À l'aube d'une plus grande coopération économique avec l'Europe, M. Simard a souligné l'importance d'une concertation entre environnementalistes, monde des affaires et acteurs gouvernementaux afin d'assurer la compétitivité de nos entreprises.

Denis Leclerc, président et chef de la direction, Écotech Québec

A invité les participants des différents horizons à se concentrer sur les objectifs et les intérêts partagés afin de s'entendre sur des actions concrètes à poser en vue du virage vers l'économie verte. Il a déclaré qu'il « faut laisser tomber les étiquettes entre écologistes et gens d'affaires ».

Marie-Hélène Labrie, vice-présidente, Affaires gouvernementales et communications, Enerkem

S'est dite heureuse de contribuer à SWITCH et aux Ateliers de l'économie verte, une façon de mettre en valeur l'entreprenariat et l'innovation présents au Québec afin d'accélérer le virage vers une économie verte.

Suzann Méthot, directrice générale Québec, Initiative Boréale Canadienne

A félicité SWITCH pour la création de cette journée promettant d'être productive. Mme Méthot a fait un appel à « enlever nos lunettes roses » dans la mesure où l'économie verte ne pouvait se faire sur le mode « business as usual », mais plutôt avec l'encouragement à l'innovation et l'intégration de la société civile et des régions à ce mouvement et cette réflexion.

Pierre Patry, trésorier, CSN

A déclaré que l'amélioration des conditions de vie passait par un accès au travail et aux programmes publics, le tout dans le souci de l'environnement et des enjeux sociaux. Au nom de la CSN, il s'est dit heureux de participer à cette journée dans cet objectif.

Daniel Normandin, vice-président Partenariats stratégiques et conseiller principal, Quantis

A déclaré que « le développement durable était un échec par rapport aux années investies » car encore peu considéré par le milieu des affaires. Il a souligné la nécessité de « redéfinir le développement durable comme une opportunité économique ».

Agnès Dupriez, conseillère principale au Mouvement Desjardins

S'est montrée enthousiaste du fait que les Ateliers de l'économie verte réunissaient des positions considérées comme antagonistes et irréconciliables dans le passé, preuve que le développement durable n'était pas un échec, mais un long processus et une opportunité de développement économique. Mme Dupriez a souligné à cet effet que des regroupements comme SWITCH donnaient un signal fort que les institutions financières devaient capter.



Marie-Claude Lemieux, directrice Québec, WWF

A souligné qu'il était désormais essentiel pour les acteurs du changement de s'associer avec le monde des affaires et les compagnies ayant une empreinte écologique importante, puisque cette association pouvait mener aux gains environnementaux les plus importants. Mme Lemieux a salué la journée en faisant valoir que « ce n'est qu'en travaillant ensemble que l'on peut développer des actions cohérentes et faire pression sur l'environnement économique et les décideurs ».

Jean–Luc Trahan, président de la commission des partenaires du marché du travail

A souligné qu'il fallait « mettre sur la table ce qui nous réunit et non ce qui nous divise » et que les Ateliers de l'économie verte étaient salutaires à cet effet.

Jean-François Lefebvre, chargé de cours et chercheur, UQÀM

A fait remarquer l'évolution des opinions par rapport à certains outils associés à l'économie verte au cours des dernières années, particulièrement l'éco-fiscalité, qui recueille aujourd'hui un plus grand soutien et qui est un des sujets phares des Ateliers de l'économie verte.

Sévrine Labelle, vice-présidente Stratégie et Affaires publiques, Chambre de commerce du Montréal métropolitain

A félicité les participants et les organisateurs pour la tenue de cette journée, soulignant que du point de vue de la Chambre, l'économie verte représentait plusieurs opportunités d'affaires. Mme. Labelle a toutefois fait remarquer l'absence d'acteurs aux positions plus divergentes sur le virage vers l'économie verte (p.e. Enbridge), affirmant que leur présence aurait enrichi le dialogue.

Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield et président de la Commission de l'environnement de l'Union des municipalités du Québec

A rappelé la nécessaire participation des villes et villages à la réflexion sur le virage vers l'économie verte, soulignant que les populations étaient les premiers répondants du développement économique et des territoires au Québec.

Steven Guilbeault, co-fondateur et directeur principal, Équiterre

A rappelé que bien que les participants de la journée venaient d'horizons différents et avaient des positions divergentes, notamment sur le pétrole, tous étaient réunis pour trouver des consensus pour faire avancer la société québécoise. Selon M. Guilbeault, il est de plus en plus urgent de donner un « coup de barre afin de relever le défi climatique, ce qui est impossible sans la mise à contribution des gens d'affaire, un des objectifs de SWITCH ». Il a remercié à ce titre les participants de la journée, soulignant qu'il y avait un intérêt commun à travailler ensemble.

Yves Thomas Dorval, président du Conseil du patronat du Québec

A salué le dialogue entre écologistes et gens d'affaires et déclaré que nous étions rendus « au-delà des bonnes intentions et que le Québec était mûr pour des actions concrètes.



1.3 Déroulement de la journée

Les Ateliers de l'économie verte se sont structurés autour de la tenue de cinq ateliers portant sur cinq enjeux fondamentaux. Chaque atelier a été organisé sous forme de table-ronde, d'une durée relativement courte (1h30 en matinée, 1h15 en après-midi), entrecoupé d'une conférence-midi. Ces ateliers visaient à adopter par consensus des propositions dont les participants avaient pris connaissance préalablement. Ces propositions ont pu être amendées pour mieux refléter la teneur des discussions.

- Atelier 1 Marchés publics : Vers une Politique d'achats écoresponsables pour les appels d'offre publics
- Atelier 2 Main-d'oeuvre : Développer une relève et une expertise à la hauteur des défis de l'économie verte
- Atelier 3 Innovations sociales : Faciliter les discussions entre leaders de l'économie et de l'environnement

Lunch-conférence avec M. Michel Di Capua, chef de la division Amérique du Nord, de Bloomberg New Energy Finance, sur les grandes tendances d'investissements dans le domaine des énergies renouvelables en Amérique du Nord et dans le monde.

- Atelier 4 Leviers financiers : Entrepreneurs et investisseurs : des leviers pour propulser les entreprises de l'économie verte
- Atelier 5 Écofiscalité : Vers une réforme fiscale verte





II - ATELIER MARCHÉS PUBLICS : VERS UNE POLITIQUE D'ACHATS ÉCORESPONSABLES POUR LES APPELS D'OFFRE PUBLICS

Bien conçus, les appels d'offres publics peuvent constituer un formidable levier de développement des innovations et des matériaux verts. Pour y parvenir, SWITCH a identifié deux critères qui devraient être mieux intégrés aux règles d'adjudication des contrats publics, au Québec. Le premier : la performance environnementale, qui peut être mesurée à l'aide de plusieurs outils comme les certifications environnementales et l'analyse de cycle de vie. Le deuxième : la performance économique, qui peut être évaluée via l'analyse du Coût total de possession, déjà en cours en Europe. Comment le Québec peut-il mieux intégrer ces deux critères dans les appels d'offres, alors que les pressions s'accentuent sur les entreprises québécoises, particulièrement dans le contexte de l'Accord de libre-échange avec l'Europe, où les normes environnementales sont beaucoup plus développées et les fournisseurs plus efficients ?

Animateurs: Jean Simard, président de l'Association de l'aluminium du Canada et Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement.

Expert: Édouard Clément, directeur général des activités canadiennes, Quantis.

2.1 Enjeux, propositions discutées et expertise

La proposition complète se trouve en annexe

Les co-animateurs ont d'abord présenté les principaux enjeux relatifs à l'activation des marchés publics en faveur du virage vers une économie verte. Ils ont par la suite expliqué aux participants le mode de fonctionnement de l'atelier, ciblé ses principaux objectifs et dévoilé la proposition principale devant être discutée, soit :

 Que le gouvernement du Québec adopte une Politique cadre obligatoire sur les achats écoresponsables, applicable à l'ensemble des organismes publics.
 Cette Politique serait accompagnée d'un plan de mise en œuvre, comportant des cibles précises.

Cette Politique exigerait, lorsqu'applicable, de façon progressive et pour une proportion significative des appels d'offre publics, une analyse du cycle de vie (incluant une analyse du cout total de possession) dans l'évaluation du prix et de l'impact environnemental des produits, des services et des travaux acquis faisant l'objet de ces appels d'offre publics. Elle favorisera également le respect de critères de performance plutôt que la spécification de procédés, de matériaux ou de technologies particulières.

Les entreprises, les institutions et les organisations québécoises sont également invitées à adopter des mesures d'encadrement similaires de leurs achats de produits, de services et d'infrastructures de toute sorte.

M. Simard et M. Bourke ont par la suite invité M. Édouard Clément à témoigner de son expertise sur la proposition et les enjeux qui s'y rattachent.

Édouard Clément, directeur général des activités canadiennes, Quantis.

À titre d'expert chez Quantis, Édouard Clément a tout d'abord apporté un éclairage sur le contexte international en matière de règles d'adjudication des contrats publics, ainsi que sur les principaux défis que pose leur modification en faveur des achats écoresponsables. De fait, il y aurait de plus en plus d'exemples internationaux d'intégration de normes de développement durable dans les principes guidant les achats publics, notamment en Europe, et cette tendance commencerait à faire jurisprudence. Cette situation serait favorable à une réforme du mode d'adjudication des contrats publics au Québec. Cependant, cette éventuelle réforme devrait être mise en place en portant une attention particulière aux éléments suivants:

- Le respect des lois du commerce ;
- La transparence des mécanismes et la reddition de compte;
- La définition de critères en phase avec les objectifs poursuivis ;
- La couverture d'un maximum d'enjeux, de marchés et d'entreprises ;
- Une pondération efficace des critères environnementaux, sociaux et économiques dans les appels d'offres.

2.2 Résumé des discussions (premier tour de table)

Yves Thomas-Dorval, président, Conseil du patronat du Québec, a indiqué que son organisation appuyait les propositions, tout en soulignant certains enjeux :

- Le contexte budgétaire difficile: le payeur de taxe risque de voir certaines modifications au mode d'adjudication des contrats comme un coût supplémentaire non-nécessaire à court terme;
- La méthode d'évaluation et les critères d'octroi : Il faut utiliser des normes universelles, notamment dans l'analyse du cycle de vie, sinon il y a risque de créer un marché strictement québécois ou de voir nos critères refusés à l'OMC ;
- L'importance de la perception de neutralité chez la population à travers des mécanismes indépendants afin d'assurer la justesse du processus d'appel d'offre;
- L'évaluation des résultats : il faut guider nos actions en fonctions des résultats escomptés ;
- Il faut choisir les marchés et les enjeux qui seront visés par les modifications aux processus d'appel d'offre de manière à favoriser notre expertise et nos entreprises.

Denis Lapointe, président de la Commission de l'environnement de l'Union des municipalités du Québec et Maire de Salaberry-de-Valleyfield, a rappelé que



plusieurs villes et villages étaient encore assujettis à la règle du plus bas soumissionnaire et que le pointage associé au prix demeurait très important dans le processus d'évaluation des soumissions. M. Lapointe a réitéré la nécessité de l'adoption d'un devis-cadre pour les appels d'offre publics par le gouvernement afin de changer les règles d'acquisition, favoriser un accès aux nouvelles technologies et créer une jurisprudence ouvrant un marché aux éco-pratiques.

François Meloche, gestionnaire des risques extra-financiers, Batîrente, a également souligné l'importance d'intégrer non seulement le volet environnemental, mais des critères sociaux à des outils comme l'analyse de cycle de vie.

Sonia Lacombe, directrice changements climatiques, Rio Tinto Alcan, a précisé que plusieurs aspects sociaux étaient pris en considération dans les pratiques d'achat de Rio Tinto Alcan, mais que ceux-ci l'étaient de façon moins quantitative que ce que supposent des outils tels que l'analyse de cycle de vie. Mme Lacombe a également rappelé l'importance pour le Québec d'interagir de concert avec les autres juridictions à l'international en matière de marchés publics afin d'assurer la cohérence de nos actions.

Léon Marineau, vice-président environnement, Cascade, a souligné qu'internaliser les coûts environnementaux et sociaux des produits et services demeurait risqué pour les entreprises. M. Marineau s'est toutefois dit en accord avec l'utilisation d'outils tels que l'analyse de cycle de vie, si ces derniers sont bien balisés et s'appuient sur des critères sérieux.

Richard Legault, président et chef de la direction à Éocycle Technologies, s'est dit en accord avec intégration d'outils tels que l'analyse cycle de vie et le coût total de possession dans le processus d'octroi des contrats publics. M. Legault a cependant insisté sur la nécessité de mettre en place un plus grand nombre de vitrines technologiques pour les innovations vertes, rappelant le rôle d'exemplarité et le pouvoir d'achat significatif de l'État dans un petit marché comme le Québec.

Marie-Pierre Ippersiel, vice-présidente, Écotech-Québec, a rappelé que SWITCH et Écotech Québec travaillaient complémentairement à la mise en place de telles vitrines via les marchés publics.

Anne-Marie Saulnier, Directrice générale, ECPAR, a rappelé qu'il existait déjà des engagements gouvernementaux en matière de bonification du processus d'octroi des contrats publics, notamment concernant d'analyse de cycle de vie et de coût total de possession. Pour Mme Saulnier, le défi consiste présentement à aller plus loin dans le libellé et l'implantation de ces engagements et, peut-être, les élargir au monde municipal. En ce qui a trait aux propositions discutées dans le cadre de cet atelier, Mme Saulnier a suggéré que nous soulignions davantage les outils que nous désirons mettre en place à travers le processus d'octroi des contrats, que nous précisions un échéancier, ainsi que nous soyons plus fermes quant à la résolution visant l'intégration de pratiques d' « achats responsables » par les entreprises, puisqu'il faut « mobiliser les fournisseurs et les consommateurs ».

François Tanguay, à titre personnel, s'est déclaré en faveur d'un cadre réglementaire rigoureux concernant les marchés publics, à la manière de ce qui existe en Europe. M. Tanguay a également dit souhaiter que le Québec se dote d'une meilleure éthique environnementale et économique afin de se démarquer et de responsabiliser les fournisseurs et les acheteurs en donnant un vrai signal sur les prix.

Pierre Morency, membre du conseil d'administration du RNCREQ et chef d'entreprise, a souligné l'importance fondamentale des marchés publics à titre de tremplin pour les PME québécoises, rappelant que la cohérence des politiques et l'arrimage à l'innovation leur permettrait d'être compétitives face à l'Asie notamment. Selon M. Morency, en plus d'une politique, il faudrait s'assurer également de la concertation des actions à tous les niveaux de gouvernements afin d'arriver à des résultats tangibles.

2.3 Amendements suggérés à la proposition

Yves-Thomas Dorval, président, Conseil du patronat du Québec, a suggéré d'ajouter à la proposition une mention visant à favoriser la création de vitrines et de bancs d'essais pour les innovations vertes, ainsi qu'une ligne assurant la reddition de comptes et des garanties de performance afin de rallier les contribuables.

Léon Marineau, vice-président environnement, Cascade, a suggéré que la proposition cible davantage les outils que l'on désire mettre en place, ainsi que les achats publics auxquels ils s'appliqueraient.

Claude champagne, entrepreneur en résidence, Cycle Capital Management, a dit souhaiter que la proposition précise que les outils à mettre en place s'inspirent des « meilleures pratiques internationales », afin de ne pas créer un marché spécifiquement local, mais s'intégrant plutôt à l'Europe ou à la Californie. M. Champagne a également souligné que les bonnes pratiques des entreprises ne s'arrêtaient pas à l'environnement, mais devraient également être considérées sous l'angle de la responsabilité sociale et des droits de la personne.

François Tanguay, à titre personnel, a suggéré que la proposition incite à intégrer des critères tels que la responsabilité sociale des entreprises, la traçabilité, le cycle de vie, la performance énergétique et les achats locaux dans le libellé des appels d'offre publics.

Richard Legault, président et chef de la direction, Éocycle Technologies, a aussi suggéré que l'on ajoute une disposition supplémentaire sur les vitrines technologiques favorisant le développement et la commercialisation des innovations et entreprises vertes d'ici.





III - ATELIER MAIN-D'ŒUVRE : DÉVELOPPER UNE RELÈVE ET UNE EXPERTISE À LA HAUTEUR DES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE VERTE

Pour devenir plus efficientes dans l'utilisation de l'énergie et des ressources, plus concurrentielles et à moindre impact sur l'environnement, nos entreprises ont besoin d'une main-d'œuvre formée aux enjeux du développement durable, peu importe leurs métiers ou leurs fonctions. L'atelier permettra de débattre d'une recommandation lancée par SWITCH, à savoir le lancement d'une campagne de promotion portant sur l'économie verte, les emplois verts et les programmes de formation qui y sont liés, auprès des entrepreneurs, des organisations, des travailleurs, des étudiants et des institutions de formation.

Animateurs: **Marie-Hélène Labrie**, vice-présidente, affaires gouvernementales et communications, Enerkem et **Steven Guilbeault**, co-fondateur et directeur principal, Équiterre.

Expert : Marie-Hélène Côté, conseillère en développement industriel, Direction des technologies vertes et des entreprises de service, Ministères des finances et de l'économie du Québec.

3.1 Enjeux, propositions discutées et expertise

La proposition complète se trouve en annexe

Les co-animateurs ont d'abord présenté les principaux enjeux relatifs au développement et à la formation d'une main-d'œuvre spécialisée en matière d'économie verte. Ils ont par la suite expliqué aux participants le mode de fonctionnement de l'atelier, ciblé ses principaux objectifs et dévoilé la proposition principale devant être discutée :

 Il est proposé que soit réalisée une campagne de promotion de l'économie verte, des emplois verts et des programmes de formation associés auprès des travailleurs, des étudiants, des entrepreneurs, des professionnels, des ingénieurs et des techniciens, des organisations, de même que des institutions de formation.

Cette campagne viserait à sensibiliser les entreprises, les entrepreneurs et les gestionnaires aux changements induits par le passage vers une économie verte ; à encourager la formation continue de la main-d'œuvre au développement des compétences associées à l'économie verte, de même que l'intégration des enjeux de l'économie verte aux cursus scolaires et de formation ; et à améliorer les facteurs d'attractivité aux métiers et aux compétences de l'économie verte.

Il est proposé également que cette campagne soit menée par le gouvernement du Québec, de concert avec des partenaires du milieu de l'industrie et des affaires, des regroupements professionnels, des institutions d'enseignements et de formation de même que des organisations de la société civile.

Mme Labrie et M. Guilbeault ont finalement invité Mme Marie-Hélène Côté à témoigner de son expertise sur la proposition et les enjeux qui s'y rattachent.

Marie-Hélène Côté, conseillère en développement industriel, Direction des technologies vertes et des entreprises de service, Ministères des finances et de l'économie du Québec

À titre d'experte, Mme Côté a indiqué être en accord avec la proposition principale, précisant toutefois qu'il faudra inclure un grand nombre d'acteurs au cœur de l'action. Mme Côté indique qu'il existe par ailleurs dans la nouvelle Politique industrielle du Québec 2013-2017 un volet « promotion » pouvant servir de base à une éventuelle campagne.

3.2 Résumé des discussions (premier tour de table)

François Bélanger, conseilleur syndical, Confédération des syndicats nationaux (CSN), s'est dit en accord avec la proposition principale.

Patrice Camus, conseiller développement durable, Mouvement Desjardins, s'est dit en faveur de la proposition principale, mais a précisé qu'il fallait aller au-delà d'une campagne de promotion de l'économie verte et des emplois verts, notamment via des activités de maillage entre les universités et les entreprises du secteur.

Marie-Soleil L'Allier, candidate à la maîtrise en Sciences de l'environnement et chercheure à la Chaire de la responsabilité sociale et de développement durable de l'UQÀM, s'est montrée en accord avec la proposition principale et a également souligné l'importance de « démystifier » les implications de l'économie verte auprès des entreprises.

Jean-Yves Therien, vice-président développement à la corporation minière Rocmec, s'est montré en faveur de la proposition en raison de l'importance de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de l'économie verte.

Jean-Luc Trahan, président de la Commission des partenaires du marché du travail, a indiqué qu'il n'était pas de son ressort de se prononcer sur la proposition, les plans d'action d'Emploi Québec étant déterminés à partir de comités sectoriels. M. Trahan a toutefois mis en garde contre les effets néfastes d'une campagne de promotion qui « cannibaliserait » la main-d'œuvre des autres secteurs du marché.

David Fricout, coordonateur de la formation, Envirocompétence, s'est déclaré en faveur de la proposition, bien qu'il faille discuter encore des détails et du « comment » d'une éventuelle campagne.



Ginette Bureau, conseillère spéciale, Atypic, a déclaré être en accord avec la proposition, mais a dit souhaiter que l'on discute de l'importance des enjeux de transversalité touchant notamment la gouvernance et la gestion.

Audrey Azouley, directrice Affaires publiques et relations gouvernementales, Manufacturiers Exportateurs du Québec, a déclaré que les enjeux liés à la maind'œuvre étaient très larges et qu'il fallait mettre en place des indicateurs de développement en matière d'économie verte. Mme Azouley s'est montrée en faveur d'une éventuelle campagne, mais a indiqué qu'il fallait encore en préciser les détails. De plus, le MEQ ne se retrouverait pas inclus dans la présente définition des emplois verts, bien qu'il veuille être associé à une telle campagne. À ce titre, il ne faudrait pas omettre d'inclure les métiers en transformation dans cette définition.

Christophe Lehman, consultant en services techniques Vapeur/ Air / Eau chez Logi Vap, s'est dit en faveur de la proposition, puisque « l'ensemble des intervenants devaient être éduqués ».

François Choquette, député fédéral de Drummond et porte-parole adjoint du NPD en environnement, a indiqué qu'il ne se prononcerait pas sur la proposition, mais restait à l'affut des discussions.

Denis Sirois, représentant du réseau des CDEC de Montréal et directeur général de la CDEC Centre-Nord, s'est montré en accord avec la proposition, mais a souligné le problème de l'absence de définition claire d' « emplois vert » avant même qu'on lance une éventuelle campagne.

Denis Leclerc, président et chef de la direction à Ecotech Québec, la grappe des technologies propres, a précisé qu'il y avait des « emplois verts » et des emplois dont « la résultante était verte ». À ce titre, les « emplois verts » en général ne seraient pas en compétition avec les emplois dans les secteurs traditionnels et la formation pourrait servir « d'élément pivot » dans le cursus des travailleurs. M. Leclerc a spécifié qu'il restait cependant plusieurs détails à spécifier avant la mise en place d'une campagne de promotion.

Alain Brunel, directeur climat-énergie à AQLPA, a indiqué ne pas vouloir se prononcer sur la proposition principale, mais a spécifié qu'à son avis, tous les emplois devraient être « verts ».

Dominique Dodier, directrice générale chez EnviroCompétences, s'est déclarée très satisfaite de voir autant de personnes autour de la table se soucier de l'avenir de la filière environnementale. Mme Dodier a toutefois précisé que les acteurs du milieu et les décideurs devaient travailler à une définition plus claire des emplois verts avant de se fixer des objectifs par rapport à ceux-ci. De fait, les emplois verts et les emplois verdissants ne seraient pas exactement la même chose. Par ailleurs, au-delà d'attirer la main-d'œuvre dans le secteur de l'économie verte, l'un des enjeux de la formation serait la rétention. À ce titre, la promotion des « métiers verts et verdissants » devrait se faire au quotidien.

Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale à Cycle Capital Management, a rappelé les carences de la capacité entrepreneuriale dans le secteur de l'économie verte, carence qui devrait être prise en considération dans une éventuelle campagne.

Steven Guilbeault, cofondateur et directeur principal chez Équiterre & Marie-hélène Labrie, Vice-présidente, Affaires gouvernementales et communications chez Enerkem, ont souligné que les défis de la formation étaient importants, puisque l'arrivée d'une seule entreprise innovante pouvait modifier tout un «écosystème» de travail, notamment lorsque sont développés de nouveaux équipements moins polluants dans les secteurs traditionnels. À cet égard, la campagne de promotion ne règlerait pas tout, mais serait un premier pas dans la bonne direction.

3.3- Amendements suggérés à la proposition

Roger Tambay, associé chez Cycle Capital Management, a remis en question l'idée selon laquelle l'éventuelle campagne de promotion soit « menée » par le gouvernement du Québec. Selon M. Tambay, il conviendrait, par exemple, d'ajouter au libellé les ordres professionnels afin de donner à la campagne une direction davantage pluraliste.

Claude Vachet, associé chez Cycle Capital Management, a également suggéré que les entrepreneurs soient au centre d'une éventuelle campagne de promotion.



IV- ATELIER INNOVATIONS SOCIALES: FACILITER LES DISCUSSIONS ENTRE LEADERS DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Accélérer le passage vers une économie verte nécessite la diffusion rapide des innovations et des changements de comportements. Cette diffusion est facilitée par une meilleure compréhension des enjeux économiques et environnementaux de la part des représentants des milieux environnementaux et d'affaires. SWITCH propose la création d'un Forum des leaders de l'économie et de l'environnement dont l'objectif principal serait de permettre aux représentants environnementaux et d'affaires de discuter d'enjeux d'importance pour le Québec, en lien avec le passage à une économie verte. Les débats viseraient idéalement à développer une compréhension commune et des positions convergentes. La structure, la composition, le fonctionnement, le financement et les mandats précis de du forum feront l'objet de discussions en atelier lors des Ateliers de l'économie verte.

Animateurs: **Stéphanie Trudeau**, vice-présidente développement durable, affaires publiques et gouvernementales, Gaz Métro et **Hugo Séguin**, conseiller principal, COPTICOM.

Experte: Laure Waridel, éco-sociologue (malheureusement, Mme Waridel n'a pu être de la rencontre en raisons de circonstances imprévues).

4.1- Enjeux, propositions discutées et expertise

La proposition complète se trouve en annexe

Les co-animateurs ont expliqué aux participants le mode de fonctionnement de l'atelier, ciblé ses principaux objectifs et dévoilé la proposition principale devant être discutée :

• Il est proposé la création d'un Forum des leaders de l'économie et de l'environnement.

L'objectif principal de ce Forum serait de permettre aux représentants des organisations environnementales, sociales et d'affaires de discuter d'enjeux économiques et environnementaux d'importance pour le Québec, liés à la transition vers une économie verte. Les discussions viseraient une meilleure compréhension mutuelle de ces enjeux et, éventuellement, le développement de positions convergentes sur un certain nombre d'entre eux.

Le Forum serait constitué des hauts dirigeants d'organisations économiques, environnementales et sociales québécoises. Il serait coprésidé par un

représentant du milieu environnemental et un représentant des milieux économiques.

Le Forum se réunirait au moins 2 fois par année, pour discuter de sujets d'intérêts communs à ses membres. Des représentants du gouvernement du Québec, entre autres, pourraient y être conviés à titre d'observateurs. Ses travaux seraient coordonnés par deux secrétaires, nommés respectivement par les membres issus du milieu économique et ceux issus du milieu environnemental.

Les travaux du Forum seraient financés par les contributions des partenaires. Une contribution financière annuelle et statutaire pourrait également provenir du gouvernement du Québec.

Une première rencontre du Forum se tiendrait au printemps 2014.

4.2 Résumé des discussions (premier tour de table)

Agnès Dupriez, conseillère principale au Mouvement Desjardins, a souligné que des consensus avaient été établis lors de rencontres préalables avec SWITCH au sujet du bien-fondé des innovations, mais que des problèmes subsistaient quant à leur mise en œuvre. Mme Dupriez a déploré le cantonnement des expertises (financière, écologiques etc.) qui empêchait souvent le développement d'une innovation globale et cohérente. Par ailleurs, avant l'adoption des innovations par la société, le principal problème demeurait leur diffusion. À cet égard, détacher l'initiative du support obligé des pouvoirs publics permettrait l'action au-delà des aléas des agendas politiques.

Julie Boudreau, directrice des affaires publiques, Innergex, a souligné qu'Innergex était en faveur de la création d'un forum des leaders de l'économie et de l'environnement. Mme Boudreau a par ailleurs rappelé que l'innovation sociale n'était pas limitée à la métropole, mais se vivait également dans les régions du Québec. À ce titre, il serait essentiel d'avoir des représentants des différentes régions du Québec, ainsi que des premières nations à un éventuel forum.

Suzann Méthot, directrice générale Québec, Initiative Boréale Canadienne, a indiqué que les Premières nations s'étaient donné un forum similaire à celui que nous essayons de créer (Terre et Ressource) et qu'il serait souhaitable de travailler en collaboration avec cet organisme plutôt que de tenter de les « intégrer » proprement. Mme Méthot a également souligné l'importance d'inclure plusieurs populations dans cet éventuel forum et de se donner des outils à cet égard. Elle a finalement indiqué que les grands thèmes explorés par ce forum pourraient faire l'objet de sous-groupes de travail et de chantiers. À ce titre, Mme Méthot a affirmé qu'il serait important, de mieux circonscrire la mission du forum, ses outils et objectifs.



Jean Lacroix, président-directeur-général de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie, a mis en garde contre une multiplication des structures et leur superposition à celles qui existent déjà telles que SWITCH et Écotech.

Pierre Patry, trésorier, Confédération des syndicats nationaux (CSN), s'est dit en accord avec le principe de la proposition, à savoir que la transition vers une économie verte nécessitait une participation et une compréhension commune des enjeux par les acteurs. À cet égard, M. Patry a affirmé que la création d'un forum pouvait être nécessaire et qu'à titre de principaux opérateurs des innovations dans les entreprises, les travailleurs (et les syndicats) devaient être inclus explicitement dans le processus.

Burt Gilman, membre du C.A. de la Fondation David Suzuki, a souligné que le passage à l'économie verte n'était qu'un des pas vers une société durable. À ce titre, toutes les innovations ne seraient pas « bonnes » par définition : il faudrait identifier ce qui constitue une véritable innovation et en préciser la nature.

Jean-François Lefebvre, chargé de cours et chercheur à l'UQÀM, a affirmé être en accord avec le principe de la proposition dans la mesure où elle permet de «rapprocher l'économie et l'environnement ». Cependant, M. Lefebvre aurait aimé que les ateliers de cette journée soient plus ciblés et aillent au-delà des principes, notamment en débouchant sur des conclusions concrètes quant à l'implantation de mesures comme la tarification des déchets. Selon M. Lefebvre, le financement des forums, leur pérennité et la régularité des rencontres qu'ils permettent sont des enjeux fondamentaux si on espère avancer concrètement. À ce titre, un forum doté d'une structure permanente serait peut-être souhaitable.

Alain Brunel, directeur climat-énergie à AQLPA, a souligné que la proposition était intéressante et qu'elle ressemblait au Conseil économique, social et environnemental (France). En tant qu'initiative venant « de la base » et permettant un dialogue entre différents intérêts, M. Brunet a affirmé que la présente démarche était prometteuse, mais qu'elle devait cependant être encadrée par des objectifs précis.

Frédéric Krikorian, directeur développement durable et affaires publique et gouvernementales chez Gaz Métro, a affirmé que la création d'une structure permettant aux acteurs d'être en contact était essentielle, soulignant que Gaz Métro le faisait à petite échelle pour certains dossiers comme les biogaz en collaboration avec l'UMQ et l'AQLPA. Cette concertation permettrait d'avoir plus de légitimité devant le gouvernement. Toutefois, M. Krikorian a affirmé qu'il serait souhaitable de mieux définir le mandat d'un éventuel forum et d'en préciser la valeur ajoutée par rapport aux organisations qui existent déjà. Il s'est questionné à cet effet au sujet des discussions pour la mise en place du Secrétariat pour l'économie verte à savoir si ce groupe allait constituer un autre forum, celui-là gouvernemental. Il a également insisté sur le fait qu'au-delà du dialogue, il devrait y avoir « passage à l'action ».

Hélène Lauzon, présidente du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ), a souligné qu'elle était en faveur d'une démarche impliquant des rencontres, mais que la création d'une nouvelle instance n'était pas nécessaire. Mme Lauzon a

également affirmé que le CPEQ n'était pas en accord avec le rattachement d'une éventuelle organisation au gouvernement, puisqu'il n'y avait pas suffisamment de ressources pour financer ce genre d'initiative.

Agnès Dupriez, conseillère principale au Mouvement Desjardins, a affirmé partager la préoccupation quant à la multiplication des structures : « nous devons offrir un lieu de rassemblement afin de favoriser les échanges et aller au-delà des silos ; pas besoin d'une nouvelle structure pour cela ». Mme Dupriez a également invoqué la nécessité que les participants aux échanges aillent chercher un réel engagement de la part de leurs organisations respectives en faveur des objectifs de l'éventuel forum.

Sévrine Labelle, vice-présidente stratégie et affaires publiques à Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, a indiqué qu'il fallait définir des « livrables » très concrets afin qu'une éventuelle structure soit performante et pertinente. À ce titre, Mme Labelle a affirmé qu'au-delà du nombre de rencontres, nous avions besoin de chantiers qui abordent des problématiques claires.

Suzann Méthot, directrice générale Québec d'Initiative Boréale Canadienne, a rappelé que ce qui justifiait la présence de tous ici était l'échec des initiatives existantes (Kyoto, Rio + 20, Marché du carbone) qui se sont entendues sur des principes, mais ont reculé à l'étape de la mise en œuvre en raison des impacts attendus sur les travailleurs, la société et la productivité. Selon Mme Méthot, une nouvelle structure et un nouveau forum sont donc nécessaires afin de renforcer les structures existantes.

Alain Renard, chimiste, a insisté sur l'importance de la transparence des échanges d'un futur forum. M. Renard a également proposé que l'on fasse une présentation de SWITCH à chacun des conseils d'administration impliqués afin de mieux définir et comprendre les objectifs qui nous rassemblent.

Martin Clermont, président de Solutions Will, s'est dit inquiet de voir un éventuel forum axé sur le dialogue plutôt que sur l'action. M. Clermont a également spécifié l'importance de conserver une approche « par la base ».

Jean Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise pour la maitrise de l'énergie, réitère la crainte d'une multiplication des structures. M. Lacroix s'est dit en accord avec la création d'une nouvelle structure uniquement dans la mesure où celle-ci en remplacerait d'autres. En réponse à l'affirmation selon laquelle SWITCH était déjà une structure qui proposait des initiatives en son sein, M. Lacroix a affirmé qu'il considérait davantage l'organisation comme un véhicule d'idées informel que comme une structure formelle.

Hugo Séguin, conseiller principal, COPTICOM, a précisé qu'il n'y avait pas de volonté de transformer SWITCH en organisation formelle et que les ateliers pouvaient être considérés comme des « forums » au sens où la proposition l'entend. La question centrale selon M. Séguin demeurerait la pertinence de la formule des forums comme expérimentée en cette journée : fonctionne-t-elle ? Est-elle efficace ? Veut-on aller plus loin ?

Colette Roy, directrice de portefeuille au Fonds solidarité FTQ, a indiqué qu'il fallait se questionner quant à la démarche empruntée par SWITCH et aux discussions visant la création de nouvelles structures : ces mesures amènent-elles des bénéfices, mènent-elles à une forme de lobbying auprès du gouvernement, à des publications ? Selon Mme Roy, il serait primordial de définir clairement les objectifs d'un éventuel forum.

Burt Gilman, membre du C.A. de la Fondation David Suzuki, a fait valoir que SWITCH donnait la possibilité de changer la démarche à présent plus ou moins fructueuse du mouvement environnemental et que l'organisation devrait essayer d'influencer les politiques et les débats publics.

Anik Dubuc, vice-Présidente développement durable à l'Association de l'aluminium du Canada, a témoigné de la réalité des blocages et « freins à l'action » vécus à l'intérieur des entreprises. Selon Mme Dubuc, il serait profitable d'échanger sur la façon d'aller au-delà de ces blocages et SWITCH devrait être le forum pour de tels échanges.

Jean-François Lefebvre, chargé de cours et chercheur à l'UQÀM, s'est dit en accord avec la proposition impliquant la création d'un forum qui se réunit sur une base régulière, mais a souligné que SWITCH devait devenir plus structuré et se décliner en plusieurs chantiers et ateliers. M. Lefebvre a également proposé qu'il y ait bientôt une rencontre de suivi de cette journée divisée en trois ateliers traitant d'enjeux concrets et réunissant municipalités, industries, ainsi que gens de l'investissement responsable afin de prendre des décisions éclairées.

Frédéric Krikorian, directeur développement durable et affaires publique et gouvernementales chez Gaz Métro, a souligné qu'aucun autre forum que SWITCH ne réunissait une telle diversité d'acteurs.

Jean Nolet, président et cofondateur d'Écoressource, s'est dit en accord avec la proposition, mais a signalé que l'idée d'un forum où l'innovation sociale était considérée principalement comme un enjeu de communications (changement de vision et de mentalité) apparaissait « un peu réducteur ». À ce titre, M. Nolet a indiqué que les mécanismes dont nous voulions nous doter devraient nous aider à comprendre les facteurs qui permettent de lever les barrières et faire évoluer les mentalités.

4.3 Amendements suggérés à la proposition

Frédéric Krikorian, directeur développement durable et affaires publique et gouvernementales chez Gaz Métro, a fait remarquer que le débat sur l'apport d'une aide financière du gouvernement, ainsi que le rôle de celui-ci dans le forum n'était pas clos et qu'il convenait de poursuivre la réflexion.

Hugo Séguin, conseiller principal chez COPTICOM, a dit constater un consensus sur l'objectif de créer des passerelles entre les différents milieux impliqués dans la mise en marche de l'économie verte. À ce titre, M. Séguin a laissé entendre que SWITCH

pouvait peut-être agir à titre catalyseur des innovations sociales, mais qu'il fallait qu'il y ait des objectifs clairs assignés et un suivi à l'intérieur des organisations participantes. Finalement, M. Séguin a proposé que SWITCH intègre les éléments discutés lors du présent atelier à sa réflexion, particulièrement concernant la création d'un forum des leaders de l'économie et de l'environnement et ses modalités.

V - MIDI-CONFÉRENCE : M. MICHEL DI CAPUA, BLOOMBERG NEW ENERGY FINANCE

Présenté par Investissement Québec, le Midi-conférence des Ateliers de l'économie verte, tenu au Club Soda de Montréal, avec Michel Di Capua, Chef de la division Amérique du Nord, de Bloomberg New Energy Finance, a réuni 200 personnes.

Responsable d'une équipe d'analystes couvrant le secteur de la transformation de l'industrie énergétique pour l'Amérique du Nord et Latine, M. Di Capua a présenté les grandes tendances d'investissements dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'économie verte identifiées par son groupe de recherche dans les dix dernières années.

Ont également participé à la conférence : Mme Élaine Zakaïb, Ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M. Stephen R. Bronfman, président exécutif de Claridge, Mme Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente Gouvernance et Responsabilité sociale du Mouvement Desjardins, Mme Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale, Cycle Capital Management et M. Karel Mayrand, directeur général pour le Québec, Fondation David Suzuki, co-président des Ateliers de l'économie verte.

Le contenu de la présentation et des discussions tenues lors de cette conférence aura en outre permis d'enrichir les réflexions et les échanges de cette journée de travail.



VI - ATELIER LEVIERS FINANCIERS : ENTREPRENEURS ET INVESTISSEURS, DES LEVIERS POUR PROPULSER LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE VERTE

Le secteur des technologies propres est un secteur en maturation et en croissance. Le Québec recèle notamment un important potentiel de Recherche et Développement. Pourtant, il demeure le défi substantiel de métamorphoser ces entreprises d'innovation en entreprises profitables et pérennes. Entrepreneurs et investisseurs du secteur des technologies propres, sont confrontés au même défi, celui de bâtir des entreprises de classe mondiale. Cet atelier visera à réunir leurs deux perspectives afin de discuter de propositions concrètes, émanant d'entrepreneurs et d'investisseurs chevronnés, au sujet des leviers qui facilitent la maturation de ces entreprises au Québec.

Animateurs: Denis Leclerc, président et chef de la direction, Ecotech Québec, la grappe des technologies propres et Marie-Claude Lemieux, directrice pour le Québec, WWF.

Experts: Claude Champagne, entrepreneur en résidence, Cycle Capital Management, Charles Sirois, associé fondateur, Fonds Tandem Expansion et Robert Laplante, directeur général, Institut de recherche en économie contemporaine.

6.1 Enjeux, propositions discutées et expertise

La proposition discutée se trouve en annexe

Les co-animateurs ont d'abord présenté les principaux enjeux relatifs au développement de leviers financiers nécessaires à la propulsion de nos entreprises en économie verte. Ils ont par la suite expliqué aux participants le mode de fonctionnement de l'atelier, ciblé ses principaux objectifs et dévoilé les propositions principales devant être discutées :

- Il est proposé de créer une table de concertation, composée d'investisseurs, d'entrepreneurs et de représentants gouvernementaux, dont le mandat serait de bâtir des entreprises de classe mondiale, de valoriser la culture entrepreneuriale et de bonifier l'environnement d'affaires dans lequel évolue le secteur des technologies propres;
- Il est également proposé que soit mis sur pied, à l'intention particulière des PME québécoises, un crédit d'impôt à la commercialisation des innovations. Ce crédit d'impôt soutiendrait les entreprises dans leurs efforts de mise en marché et s'appliquerait aux salaires engagés dans la commercialisation des technologies propres.



M. Leclerc et Mme Lemieux ont finalement invité M. Claude Champagne et M. Charles Sirois à témoigner de leur expertise respective sur la proposition et les enjeux qui s'y rattachent.

Claude Champagne, entrepreneur en résidence de Cycle Capital Management À titre d'expert sur la question de l'entreprenariat, M. Champagne a apporté un éclairage sur les prérequis et les défis respectifs des entrepreneurs et des investisseurs du secteur des technologies propres.

D'une part, les entrepreneurs devraient mettre de l'avant des produits à haute valeur ajoutée où il y a une application concrète et une demande. Ils auraient également besoin du soutien d'une équipe forte, de relations solides avec des clients ainsi que d'un financement adéquat et d'une réglementation favorable. À cet égard, plus de cohérence serait nécessaire dans les politiques et interventions de l'État. Au Québec, par exemple, il y aurait des lacunes au niveau du soutien aux étapes de la commercialisation et de la mise en valeur. Les entreprises seraient ainsi confrontées à un manque de moyens et à l'absence d'une masse critique de financiers prêts à investir.

En ce qui a trait au rôle des investisseurs, M. Champagne a insisté sur le fait que ceuxci devaient faire preuve de plus de patience dans l'attente de rendement dans le secteur des technologies propres, étant donné que ce secteur était encore peu mature.

En raison de l'environnement et de la culture particulière de l'entreprenariat dans le secteur des technologies propres au Québec, M. Champagne s'est dit en faveur de la création d'une table de concertation afin d'améliorer la confiance entre investisseurs et entrepreneurs.

Charles Sirois, associé fondateur chez Fonds Tandem Expansion

À titre d'expert sur la question de l'investissement, M. Sirois a rapporté certaines des craintes que les investisseurs pouvaient éprouver quant aux produits en développement dans le secteur des technologies propres. Il a notamment cité la présentation des produits et le plan d'affaire des entrepreneurs comme des éléments devant être améliorés afin d'attirer plus d'investisseurs. Selon M. Sirois, tous les visionnaires ne sont pas nécessairement des entrepreneurs capables de convaincre de la profitabilité d'un produit. À cet égard, il y aurait une expertise à transmettre aux « innovateurs » québécois.

M. Sirois a également reconnu qu'il existait un problème au niveau du soutien des entrepreneurs à la phase de la commercialisation. Au final, il s'est dit favorable à la création d'un espace de dialogue entre entrepreneurs et investisseurs en autant que cette initiative ait des résultats concrets et prenne la forme d'un savoir-faire que l'on puisse transmettre.

6.2 Résumé des discussions (premier tour de table)

Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente Gouvernance et Responsabilité Sociale au Mouvement Desjardins, a indiqué qu'il existait effectivement une méconnaissance des enjeux et des opportunités offerts par le secteur des technologies propres chez les investisseurs et que la création d'une table de concertation pouvait être une solution.

Marie-Hélène Labrie, vice-présidente, Affaires gouvernementales et communications chez Enerkem, a rappelé l'importance pour les entrepreneurs de s'entourer d'investisseurs qui connaissent le secteur des technologies propres, notamment à l'étranger. Mme Labrie a insisté sur l'importance de connaître - et de s'impliquer - dans les marchés visés par un produit en développement, surtout en matière de règlementation. À ce titre, elle s'est dit en accord avec la création d'une table de concertation et a suggéré la mise en place d'un éventuel programme de mentorat pour les entrepreneurs.

Jean-Jacques Caron, directeur du Créneau Accord Bio-Industries environnementales, a souligné la nécessité pour les entrepreneurs du secteur des technologies propres d'avoir accès à des vitrines pour la commercialisation de leurs produits.

Roger Tambay, **Associé**, **Cycle Capital Management**, a spécifié l'importance de la présence des moyennes et grandes entreprises à une éventuelle table de concertation. Selon M. Tambay, les grands investisseurs auraient une méconnaissance du secteur des technologies propres et des attentes trop élevées par rapport aux produits, souvent plus long à développer et à commercialiser.

Julie Boudreau, directrice des affaires publiques, Innergex, a suggéré que le mandat d'une éventuelle table de concertation soit très circonscrit, de manière à assurer son efficacité. Selon Mme Boudreau, l'objectif n'est pas tant de « bâtir » de nouvelles entreprises que de propulser des joueurs déjà existants dont le potentiel est de « classe mondiale ».

Martin Clermont, président de Solutions Will, a réitéré l'importance de l'aide à la commercialisation des produits et a également souligné le défi que représente leur compétitivité sur des marchés internationaux déjà très spécialisés.

Richard Painchaud, président et chef de la direction chez Innoventé, a fait valoir que nous devrions déjà avoir dépassé le stade de la table de concertation, plusieurs espaces de ce type, notamment mis en place par Écotech, étant accessibles. Selon M. Painchaud, une priorisation des secteurs les plus prometteurs des technologies propres devrait être effectuée afin de prendre des actions concrètes pour stimuler leur déploiement.

Denis Sirois, représentant du réseau des CDEC de Montréal et directeur général de la CDEC Centre-Nord, a suggéré qu'une éventuelle table de concertation ait des obligations de résultats.

6.3 Amendements suggérés aux propositions

6.3.1 Concernant la création d'une table de concertation

Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale à Cycle Capital Management, a fait valoir que le terme « table de concertation » n'était peut-être pas idéal, bien qu'il demeure nécessaire de réunir entrepreneurs et investisseurs. Mme Méthot a suggéré de modifier le libellé de la proposition de façon à le centrer davantage sur l' « entreprenership et la réussite ».

Antoine Michaud de Tandem Expansion, a suggéré de remplacer dans le libellé de la proposition, le terme « table de concertation » par « réseau d'accélération » afin de lui donner un caractère plus dynamique et davantage en phase avec une mission de soutien aux innovations prometteuses. M. Michaud a également suggéré de remplacer l'expression « entreprises de classe mondiale » par « entreprises de classe globale ».

6.3.2 Concernant la mise en place d'un crédit d'impôt à la commercialisation des innovations

Les coprésidents cèdent la parole à Robert Laplante, de l'IREC, qui mettra en contexte, à titre d'expert, la proposition de crédit d'impôt à la commercialisation.

Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), a salué l'utilisation des crédits d'impôt, puisqu'ils crédibilisent les entreprises, en plus de mettre de l'argent dans le système et d'avoir un effet levier sur la création d'emploi. À ce titre, il s'agirait d'un outil intéressant pour le pouvoir public. M. Laplante a suggéré néanmoins que l'on associe un éventuel crédit à la commercialisation à celui existant pour la R&D. Selon M. Laplante, ce crédit d'impôt coûterait environ 8 à 20 millions de dollars par année au gouvernement fédéral et 14 à 35 millions à Québec, avec un probable autofinancement sur un horizon de 2 à 3 ans. M. Laplante a par ailleurs rappelé que ce type de mesure était cohérent avec les objectifs de la nouvelle Politique industrielle du Québec 2013-2017.

Jean Marcotte, chef adjoint de l'investissement à Fondaction CSN, a dit juger que la proposition concernant le crédit d'impôt était trop pointue et qu'il fallait aller au-delà des salaires dans son application.

Claude Champagne, entrepreneur en résidence de Cycle Capital Management, a souligné l'importance de financer l'expertise, parfois dispendieuse et provenant de l'étranger, et suggéré à cet égard que le crédit d'impôt cible les salaires associés à un certain niveau d'expertise.

Léon Marineau, vice-président environnement chez Cascade, a suggéré d'étendre le crédit d'impôt non seulement aux PME mais également aux plus grandes entreprises.

Martin Clermont, président de Solutions Will, a dit juger que la mesure proposée concernant un crédit d'impôt ne s'appliquant qu'au salaire était également trop restrictive.

Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente Gouvernance et Responsabilité Sociale au Mouvement Desjardins, a questionné la proposition visant le crédit d'impôt, à savoir si elle était suffisante pour répondre aux besoins des entrepreneurs.

Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale à Cycle Capital Management, a rappelé que le crédit d'impôt n'était pas parfait, mais plus démocratique dans son application que les subventions.



VII- ATELIER ÉCOFISCALITÉ : VERS UNE RÉFORME FISCALE VERTE

L'écofiscalité s'avère aujourd'hui un des outils les plus efficaces pour internaliser le coût de la pollution, tout en suscitant l'innovation. L'écofiscalité permet souvent une atteinte plus efficace et moins couteuse d'objectifs environnementaux collectivement déterminés. Contrairement à d'autres juridictions dans le monde, le Québec n'a pas encore produit de réflexion approfondie quant à la place de l'écofiscalité comme outil en appui à ses grandes politiques publiques. Les participants à l'atelier discuteront de l'opportunité d'entreprendre une réforme fiscale verte. Cette réforme débuterait par le renforcement de l'expertise du Québec en matière d'écofiscalité.

Animateurs: Johanne Desrochers, présidente-directrice générale, Association des ingénieurs conseils du Québec et Steven Guilbeault, co-fondateur et directeur principal, Équiterre.

Expert : Luc Godbout, fiscaliste, professeur titulaire et directeur du département de fiscalité, Université de Sherbrooke.

7.1 Enjeux, propositions discutées et expertise

La proposition discutée se trouve en annexe.

Les co-animateurs ont d'abord présenté les principaux enjeux relatifs à une réforme fiscale favorable aux principes de l'écofiscalité. Ils ont par la suite expliqué aux participants le mode de fonctionnement de l'atelier, ciblé ses principaux objectifs et dévoilé les propositions principales devant être discutées :

• Il est proposé que soit renforcée l'expertise du Québec en matière d'écofiscalité, en vue d'entreprendre une réforme fiscale faisant une place beaucoup plus importante à des mesures structurantes telles que le prélèvement de redevances sur les hydrocarbures, le relèvement de la taxe sur l'essence et la mise en place d'un marché du carbone.

Pour ce faire, il est proposé que le gouvernement du Québec mette sur pied un **comité d'experts** chargé de réaliser un inventaire et une évaluation des mesures d'écofiscalité appropriées pour faciliter l'atteinte d'objectifs environnementaux et stimuler l'innovation. Ce premier exercice jetterait les bases d'une réforme fiscale verte plus générale.

Mme Desrochers et M. Guilbeault ont par la suite invité M. Luc Godbout à témoigner de son expertise sur la proposition et les enjeux qui s'y rattachent.



Luc Godbout, directeur du département de fiscalité, Université de Sherbrooke

À titre d'expert, Luc Godbout a mentionné quelques impératifs et défis dont il faudrait tenir compte dans le cadre d'une éventuelle réforme fiscale verte au Québec :

- Le maintien de la compétitivité devrait être implicite dans une réforme de la fiscalité :
- Afin de modifier les comportements, il faut que le coût des biens reflète leur juste prix;
- S'inspirer des exemples internationaux et adapter les meilleures mesures à la réalité québécoise ;
- L'écofiscalité alourdissant le fardeau des particuliers et des entreprises, il est souhaitable d'alléger les impôts et de supprimer les taxes nuisibles en contrepartie;
- Prioriser les solutions majeures et globales.

7.2 Résumé des discussions (premier tour de table)

Simon Gaudreault, économiste à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, a indiqué que l'écofiscalité devait entrer dans une réforme fiscale dont les effets seraient neutres sur le plan des revenus des particuliers et des PME. À ce titre, il faudrait porter une attention particulière au maintien de la compétitivité de nos entreprises.

François Bélanger, Conseiller syndical à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), a souligné qu'il existait déjà plusieurs mesures d'écofiscalité au niveau micro au Québec, mais qu'il était opportun de se questionner sur le rôle d'une taxe carbone ou d'une règlementation plus vaste. M. Bélanger a toutefois mis en garde contre les mesures fiscales à caractère régressif et spécifié qu'il fallait favoriser l'intégration de l'innovation, notamment dans le secteur manufacturier.

Beth Hunter, agente principale des programmes à la Fondation de la famille McConnell, a indiqué qu'il existait des initiatives d'écofiscalité au niveau canadien et qu'il serait intéressant d'échanger avec d'autres administrations à cet égard.

Sonia Lacombe, directrice changements climatiques, Rio Tinto Alcan, s'est dite en accord avec la proposition principale, car sa formulation générale laisse la porte ouverte à l'analyse d'éléments plus pointus. Mme Lacombe a cependant mis en garde contre les impacts d'une réforme fiscale verte sur la compétitivité et l'emploi, spécifiant qu'il serait important de réfléchir aux objectifs d'une telle réforme (notamment à l'égard des transports), peut-être à travers des comités de travail.

Denis Lapointe, président de la Commission de l'environnement de l'Union des municipalités du Québec et Maire de Salaberry-de-Valleyfield, a rappelé que les municipalités étaient encadrées par une loi qui restreint leur capacité en matière de fiscalité. Néanmoins, il serait souhaitable qu'elles puissent déployer des incitatifs



fiscaux, diversifier leurs sources de revenus et utiliser différents leviers (REP) afin de favoriser le virage vers l'économie verte.

Hélène Lauzon, présidente du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ), a fait remarquer que la réglementation contenait parfois des dispositions contradictoires avec les initiatives en lien avec l'écofiscalité, notamment au niveau municipal.

François Tanguay, à titre personnel, a déploré que l'on taxait davantage le travail que la consommation, ce qui serait un non-sens.

Steven Guilbeault, confondateur et directeur principal chez Équiterre, a lancé un appel à l'action pour la mise en place des solutions qui font déjà consensus.

Christian Savard, directeur général de Vivre en ville, a indiqué que le milieu municipal était au fait des défis locaux de l'écofiscalité, notamment en lien avec l'étalement urbain, mais qu'il subsistait une méconnaissance quant à son fonctionnement et ses impacts. À cet égard, M. Savard a suggéré la création d'une « chaire en fiscalité et en économie municipale ».

7.3 Amendements suggérés à la proposition

Yves-Thomas Dorval, Président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), s'est dit en accord avec la proposition principale, précisant qu'il conviendrait qu'elle spécifie que l'on s'inspire des résultats qui ont cours à l'international et que l'on harmonise d'éventuelles mesures au contexte fiscal continental. M. Dorval a également indiqué que les mesures d'écofiscalité devraient avoir un impact neutre, en plus de tabler sur le principe pollueur-payeur.



VIII- PLÉNIÈRE FINALE DES ATELIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE

- Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée directeure de Cycle Capital Management.
- Karel Mayrand, directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki.

8.1. Retour et recommandations finales

À l'occasion de la plénière finale des Ateliers de l'économie verte, les coprésidents ont applaudi le travail accompli par les participants et l'adoption de propositions consensuelles afin d'accélérer le virage du Québec vers une économie verte.

Mme Andrée-Lise Méthot et M. Karel Mayrand ont invité les co-animateurs des ateliers à faire rapport des discussions tenues et à présenter les propositions amendées. Ces dernières feront office de recommandations finales, soumises à la discussion en plénière.

8.1.1 Atelier Marchés Publics

Philippe Bourke a souligné avoir noté une adhésion de l'ensemble des participants à la proposition principale, mais a remarqué une préoccupation quant aux difficultés d'application de nouveaux critères d'adjudication des contrats publics.

Recommandation finale:

Il est proposé que le gouvernement du Québec adopte une Politique cadre obligatoire sur les achats responsables, applicable à l'ensemble des organismes publics, incluant les municipalités.

- Cette Politique serait accompagnée d'un plan de mise en œuvre comportant des modifications légales, des cibles précises et un mécanisme de reddition de compte. Un porteur de dossier sera clairement identifié.
 - Cette Politique exigerait, lorsqu'applicable, l'inclusion de critères de développement durable (environnement, économie, social) en considérant l'ensemble du cycle de vie et en se basant sur des standards internationaux reconnus.
- Elle serait déployée de façon progressive en ciblant les secteurs les plus porteurs et pour une proportion significative des appels d'offre publics.
- La politique s'appliquerait tant pour l'évaluation des fournisseurs que pour les produits et services.



- Elle favoriserait le respect de critères de performance plutôt que la spécification de matériaux ou de technologies particulières.
- Les entreprises, les institutions et les organisations québécoises seront également invitées à adopter des mesures d'encadrement similaires de leurs achats de produits, de services et d'infrastructures de toute sorte. À cet égard, elles seront accompagnées par des mesures de support.
- Le gouvernement utilisera les marchés publics pour favoriser le développement et le déploiement de fournisseurs et de solutions technologiques innovantes et performantes sur le plan du développement durable.

8.1.2 Atelier la main-d'œuvre

Mme Marie-Hélène Labrie a noté l'adhésion d'une majorité de participants à la proposition principale. Toutefois, il semblerait que l'on doive encore peaufiner la définition des «emplois verts et verdissants» qui continue de poser problème, notamment lorsqu'on parle d'emplois à l'intérieur de secteurs traditionnels de l'économie.

Recommandation finale:

Il est proposé que soit réalisée une campagne de promotion de l'économie verte, des emplois verts et verdissants (en tenant compte des besoins de transformation des métiers plus traditionnels), de même que des programmes de formation associés, auprès des travailleurs, des étudiants, des entrepreneurs, des professionnels, des ingénieurs et des techniciens, des organisations, de même que des institutions de formation.

- Cette campagne viserait à sensibiliser les entreprises, les entrepreneurs et les gestionnaires aux changements induits par le passage vers une économie verte; à encourager la formation continue de la maind'œuvre au développement des compétences associées à l'économie verte, de même que l'intégration des enjeux de l'économie verte aux cursus scolaires et de formation des institutions d'enseignement; et à améliorer les facteurs d'attractivité aux métiers et aux compétences de l'économie verte.
- Il est proposé que cette campagne soit menée en collaboration avec le gouvernement du Québec, de concert avec des partenaires du milieu de l'industrie et des affaires, des regroupements et des ordres professionnels, des institutions d'enseignements et de formation, de même que des organisations de la société civile.
- Il est proposé aussi que cette campagne soutienne également les initiatives existantes.

8.1.3 Atelier innovations sociales

M. Hugo Séguin a noté un consensus chez les participants autour de la tenue de rencontres entre leaders de l'économie et de l'environnement, dans la mesure où celles-ci seraient orchestrées par SWITCH.

Recommandation finale

Il est proposé la tenue de Forums des leaders de l'économie et de l'environnement. SWITCH sera responsable de la préparation des contenus et de l'organisation de ces Forums.

- L'objectif de ces forums sera de permettre aux organisations d'affaires, environnementales et sociales de discuter d'enjeux économiques et environnementaux d'importance pour le Québec, et d'identifier des mesures concrètes permettant d'accélérer la diffusion des innovations au cœur du passage vers une économie verte.
- Les hauts dirigeants d'organisations économiques, environnementales et sociales québécoises seraient notamment conviés à ces forums. Ceux-ci seraient coprésidés par un représentant du milieu environnemental et un représentant des milieux économiques.
- Ce Forum se réunirait au moins 2 fois par année, pour discuter de sujets d'intérêts préalablement convenus.

8.1.4 Atelier leviers financiers

Mme Marie-Claude Lemieux a noté que les participants de l'atelier étaient en accord avec le principe d'un espace de rencontre entre entrepreneurs et investisseurs, mais étaient réfractaires au terme « table de concertation », par crainte de la création d'un organe bureaucratique.

Recommandations finales:

- Il est proposé de créer un Réseau d'accélération, formé de l'ensemble des acteurs, dont le mandat serait de faire émerger davantage d'entreprises globales dans le secteur des technologies propres. Ce réseau permettrait d'accroitre les connaissances et les compétences des entrepreneurs et des investisseurs.
- Il est également proposé d'élargir le crédit d'impôt à la R-D pour l'étendre à la commercialisation des innovations, à l'intention particulière des PME québécoises. Ce crédit d'impôt soutiendrait les entreprises dans leurs efforts de mise en marché et s'appliquerait aux salaires engagés dans la commercialisation des technologies propres, afin de bâtir une expertise technico-commerciale qui accélèrerait la mise en marché des innovations vertes.



8.1.5 Atelier Écofiscalité

M. Steven Guilbeault a dit avoir noté un consensus des participants sur la proposition de base. Cependant, certains évoqueraient l'importance de l'ajout d'une définition d'écofiscalité dans le libellé de la proposition afin de préciser quelles activités sont encouragées ou découragées par ce type de fiscalité.

Propositions adoptées :

Il est proposé que soit renforcée l'expertise du Québec en matière d'écofiscalite³, en vue d'entreprendre une réforme fiscale faisant une place beaucoup plus importante à ce type de mesure

- Pour ce faire, il est proposé que le gouvernement du Québec mette sur pied un comité d'experts chargé de réaliser un inventaire et une évaluation des mesures d'écofiscalité appropriées pour faciliter l'atteinte d'objectifs environnementaux et sociaux, tout en stimulant l'innovation et la compétitivité des entreprises, en tenant compte de leur contexte fiscal régional, continental et international.
- Ce premier exercice jetterait les bases d'une réforme fiscale verte plus générale, qui impliquerait tous les paliers de gouvernance (provincial et municipal).

Mme Méthot et M. Mayrand ont ensuite invité les participants à faire part de leurs commentaires.

8.2 Commentaires des participants

Jean Lacroix, président-directeur général Association québécoise pour la maitrise de l'énergie, a salué les propositions adoptées, mettant cependant en garde contre la création de nouvelles structures dans le processus qui pourraient se superposer à celles déjà existantes.

Sonia Lacombe, directrice changements climatiques, Rio Tinto Alcan, a salué la journée, soulignant la recentralisation bénéfique du débat sur l'économie verte autour d'intérêts communs et de forces reconnues telles que les énergies propres au Québec. Mme Lacombe a ajouté que les modifications apportées aux propositions aujourd'hui reflétaient cet esprit de consensus.

Suzann Méthot, directrice générale Québec d'Initiative Boréale Canadienne, a souligné que SWITCH permettait un dialogue unique entre acteurs de différents horizons et que cette particularité justifiait son existence aux côtés des comités

³ L'Écofiscalité étant entendue comme « l'ensemble des instruments économiques s'appuyant sur les principes de l'utilisateur-payeur ou du pollueur-payeur et qui visent à décourager les activités nuisibles à l'environnement, encourager les activités désirables et stimuler l'innovation.



existants sur des sujets connexes. Mme Méthot a cependant rappelé que beaucoup restait à faire afin d'informer, d'impliquer et d'intégrer la population aux discussions tenues lors des présents ateliers.

François Tanguay, à titre individuel, a indiqué que les Ateliers de l'économie verte témoignaient du dynamisme de la grappe québécoise des acteurs en énergies propres, soulignant que ces derniers devraient davantage regrouper leurs forces.

8.3 Synthèse des co-présidents

Les coprésidents constatent un fort consens autour des propositions soumises aux participants. Ils ont salué la volonté des participants de travailler en aval à la mise en œuvre de ces recommandations, soulignant que le pari de départ était tenu : « les gens d'affaires et les écologistes se parlent, ce n'est pas rien! ».

8.4 Mot de clôture des Ateliers de l'économie verte

Les coprésidents ont félicité les participants et les organisateurs du succès de cette journée du travail, indiquant qu'il s'agissait d'une première qui connaîtrait rapidement des suites.

M. Mayrand a indiqué que les prochaines étapes de promotion et de mise en œuvre du virage vers l'économie verte seraient pour SWITCH l'occasion de montrer que tous, collectivités, groupes sociaux et environnementaux, travailleurs, entrepreneurs et investisseurs, peuvent se retrouver dans la vision d'un Québec plus vert, plus solidaire, plus résilient, compétitif et prospère. Il a indiqué à ce titre quelques projets à moyen terme pour l'Alliance :

- La défense des propositions adoptées lors des Ateliers de l'économie verte sur la place publique et auprès du gouvernement ;
- La tenue, avec l'appui des organisations désireuses d'y participer, de Forums des leaders de l'économie et de l'environnement, au cours de la prochaine année ;
- La mise en place, par Écotech Québec, d'un réseau d'accélération entre investisseurs et entrepreneurs, de même que la promotion d'un crédit d'impôt à la commercialisation dans le secteur des technologies propres ;
- La sollicitation du gouvernement du Québec dans la mise sur pied d'une campagne de promotion des emplois et de l'économie verte ;
- La poursuite des travaux du comité Écofiscalité mis sur pied par SWITCH en vue de développer le niveau d'expertise sur une réforme fiscale verte ;



- La poursuite des travaux du comité Marchés publics chargé de suivre la mise en place de mesures concrètes pour rendre les appels d'offre publics plus performants aux plans environnemental et économique ;
- Une tournée à travers le Québec, au cours des prochains mois, afin de faire la promotion d'une économie verte, prospère, efficiente, résiliente, concurrentielle et sobre en carbone.

Les coprésidents ont invités toutes les associations et tous les regroupements présents à contribuer aux travaux de SWITCH. À ce titre, Mme Méthot a indiqué que plusieurs chantiers et propositions discutés dans les présents ateliers pourraient trouver des porteurs de dossiers et que SWITCH agirait à titre d'entremetteur et de facteur de cohésion.

M. Mayrand a quant à lui Invité les participants à diffuser les résultats des travaux des présents ateliers dans leurs réseaux respectifs afin d'assurer un travail organique entre acteurs de l'économie verte. Il a finalement salué l'efficacité des Ateliers de l'économie verte, remerciant tous les participants d'avoir mis de côté leurs différents afin de mettre sur la table des propositions concrètes et jugeant que c'était « mission accomplie! »

Les coprésidents ont réitéré qu'il était possible de développer une vision « misant sur ce qui nous uni plutôt que sur ce qui nous divise » et que le travail effectué aujourd'hui démontrait « que nous pouvions faire avancer le Québec! »

ANNEXE: CONTEXTE DES PROPOSITIONS SOUMISES LORS DES ATELIERS

ATELIER MARCHÉS PUBLICS

Vers une Politique d'achats écoresponsables pour les appels d'offre publics Propositions soumises à la discussion lors de l'atelier

Contexte

- Étant donné que l'accélération du passage vers une économie verte exige l'adoption de produits, de services, de technologies et de pratiques rendant l'utilisation des ressources et de l'énergie plus efficiente, tout en minimisant les impacts sur l'environnement et le climat;
- 2. Que l'État québécois dépense annuellement près de 30 milliards de dollars en achats de produits, de services et d'infrastructures⁴, et que les entreprises, les institutions et les organisations sont également de grands consommateurs de produits et de services de toute sorte;
- 3. Que, malgré la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable (2009) et d'autres documents administratifs invitant à la prise en considération des coûts totaux de propriété et des caractéristiques environnementales, un très faible pourcentage des appels d'offre publics intègre des exigences tenant compte des orientations gouvernementales en matière de développement durable et d'environnement⁵, et que le critère de sélection dominant demeure généralement celui du prix à l'achat;
- 4. Que les organismes publics, incluant les municipalités, restent libres de spécifier des matériaux, des technologies ou des procédés particuliers dans leurs appels d'offre, souvent au détriment d'alternatives souvent innovantes et plus performantes sur leur durée de vie et/ou quant à leurs impacts sur l'environnement et le climat :
- 5. Que plusieurs juridictions, notamment en Europe, intègrent de plus en plus des critères de performance environnementale et économique dans les appels d'offre publics⁶, notamment en considérant le cycle de vie et le cout total de possession (CTP) des produits, des services et des infrastructures ;

*

⁴ Deloitte (2013), « Outils d'activation des marchés publics – Phase 2 ». Rapport final réalisé pour le compte d'Écotech Québec, août 2013.

⁵ Gouvernement du Québec (2013). Politique industrielle du Québec, 2013-2017. Page 25.

⁶ SWITCH (2013), op.cit., p.16 4 Gouvernement du Québec (2013), Politique industrielle, op.cit., page 25.

- 6. Que le gouvernement du Québec a annoncé son intention, à partir de 2014-2015, d'augmenter les achats publics écoresponsables en intégrant notamment des considérations portant sur le coût de possession et sur la performance environnementale et énergétique des produits et des services4;
- 7. Qu'il convient d'aller au-delà des intentions gouvernementales présentées dans la Politique industrielle et de mieux encadrer, à terme, l'ensemble du processus d'appels d'offre publics du gouvernement;
- 8. Que de meilleures exigences de performance environnementale et économique dans les appels d'offre du gouvernement, des entreprises et des institutions favoriseraient les entreprises québécoises offrant des produits, des services, des pratiques et des technologies innovantes, performantes et à moindre impact sur l'environnement et le climat,

ATELIER MAIN-D'ŒUVRE

Développer une relève et une expertise à la hauteur des défis de l'économie verte Proposition soumise à la discussion lors de l'atelier

Contexte

- 1. Étant donné que le passage à une économie verte touche l'ensemble des secteurs de l'économie et que les entreprises, qui subissent une pression constante pour diminuer leurs coûts de production et leurs impacts sur l'environnement et le climat⁷, ont besoin d'une main-d'œuvre compétente en matière d'utilisation efficiente de l'énergie et des ressources, de même que de réduction des externalités environnementales⁸:
- 2. Que ce besoin de compétence touche à la fois les travailleurs en usine, le personnel administratif et technique, les professionnels, les gestionnaires ainsi que les travailleurs du savoir et du secteur des services;
- 3. Que plusieurs entreprises éprouvent des difficultés à recruter des employés formés aux enjeux d'une économie verte et que plusieurs institutions d'enseignement peinent à attirer de nouveaux étudiants et travailleurs intéressés à s'y insérer ou à développer les compétences qui y sont associées⁹;
- 4. Que les perspectives générales de l'emploi au Québec pointent vers des difficultés plus importantes de disponibilité de main-d'œuvre, à l'horizon 2020¹º, et qu'il y a lieu d'améliorer de façon continue la productivité de la maind'œuvre québécoise;
- 5. Que l'on note une certaine méconnaissance des enjeux de l'économie verte, de la plus- value des métiers et des compétences que ce type d'économie exige, de même que des débouchés qu'ils procurent sur le marché du travail, et que cette méconnaissance est également à la base du problème de recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente¹¹;

⁷ Voir notamment Fédération canadienne des entreprises indépendantes (FCEI), Baromètre des affaires (novembre 2013): http://www.cfib-fcei.ca/cfib-documents/Barometer-PROV-201311_f.pdf

⁸ Bureau international du travail (BIT). 2013. Vers le développement durable : travail décent et intégration sociale dans une économie verte.

⁹ EnviroCompétences. Juin 2013. Compte-rendu de la planification stratégique.

¹⁰ Voir en particulier : Le vieillissement de la main-d'oeuvre et l'avenir de la retraite : des enjeux pour tous, un effort de cha-cun, Rapport de la Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus (2011) et

http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/previsions/en_perspective/per0213.pdf

¹¹ SWITCH. 2013. Assurer l'essor des emplois verts au Québec : recommandations préliminaires.

ATELIER INNOVATIONS SOCIALES

Mise sur pied d'un Forum des leaders de l'économie et de l'environnement.

Contexte

- Étant donné que le passage vers une économie verte nécessite l'adoption et la diffusion rapide d'innovations autant technologiques que sociales, et que cette diffusion requiert une action concertée d'acteurs diversifiés, notamment pour lever les barrières structurelles qui empêchent l'innovation ou pour accélérer la diffusion de nouvelles approches, technologies ou comportements;
- 2. Considérant le rôle des entreprises, des entrepreneurs et des milieux d'affaires dans le développement, l'expérimentation et l'intégration à grande échelle des innovations technologiques et des pratiques associées à une économie verte, qui amènent une utilisation plus efficience des ressources et de l'énergie tout en diminuant les impacts sur l'environnement et le climat;
- 3. Considérant le rôle joué par les milieux sociaux et environnementaux dans l'adoption, la promotion et la diffusion à grande échelle des changements de comportements, des technologies et des pratiques de consommation indispensables au passage à une économie verte, notamment en favorisant les produits et les services des entreprises innovantes;
- 4. Étant donné que la diffusion rapide des innovations et les changements de comportements amenés par le passage à une économie verte est facilité par une meilleure compréhension des enjeux économiques et environnementaux de la part des représentants des milieux environnementaux et d'affaires;
- 5. Et qu'il n'existe pour le moment aucun forum permettant aux milieux environnementaux, sociaux et d'affaires de discuter des enjeux liés à la transition vers une économie verte et élaborer et promouvoir des actions concertées efficaces et porteuses pour favoriser les innovations vers une économie verte.

ATELIER LEVIERS FINANCIERS

Entrepreneurs et investisseurs : des leviers pour propulser les entreprises de l'économie verte Propositions soumise à la discussion lors de l'atelier

Contexte

- 1. Étant donné que le secteur des technologies propres est à une étape de maturation et de croissance rapide à travers le monde, et que le Québec y détient un potentiel important;
- 2. Qu'entrepreneurs et investisseurs québécois sont confrontés au défi commun de bâtir des entreprises de classe mondiale, capables de devenir des fournisseurs de technologies de grande envergure, dans un marché émergent à l'échelle mondiale :
- 3. Qu'il est nécessaire de renforcer la chaîne de financement de sorte que les produits financiers soient variés et accessibles aux entrepreneurs ;
- 4. Que les entrepreneurs de technologies propres doivent accélérer leur maturité entrepreneuriale et se préparer adéquatement à répondre aux attentes du marché (clients, investisseurs);
- 5. Qu'il convient de mieux appuyer les entrepreneurs du secteur des technologies propres dans la recherche du financement et de compétences indispensables à la croissance de leurs entreprises et à la commercialisation de leurs produits, de leurs services et de leurs procédés;
- 6. Qu'entrepreneurs et investisseurs reconnaissent l'importance du crédit d'impôt à la R-D et l'intérêt de le prolonger afin d'y inclure la notion de commercialisation ;
- 7. Qu'il convient d'activer des leviers (ex. capital humain, demande, règlementation) et de proposer des outils qui contribueront à accélérer la maturité de nos entreprises et les rapprocher des attentes du marché;
- 8. Et qu'il convient également d'accroître le niveau de commercialisation des innovations des entreprises québécoises, notamment des PME.



ATELIER ÉCOFISCALITÉ

Vers une réforme fiscale verte Proposition soumise à la discussion lors de l'atelier

Contexte

- 1. Étant donné que l'écofiscalité s'avère un des outils les plus efficaces pour internaliser le coût des externalités environnementales et atteindre des objectifs de performance environnementale, tout en stimulant l'innovation¹²;
- 2. Que l'on peut définir l'écofiscalité comme l'ensemble des instruments économiques s'appuyant sur les principes de l'utilisateur-payeur ou du pollueur-payeur et qui visent à décourager les activités nuisibles à l'environnement, encourager les activités désirables et stimuler l'innovation;
- 3. Notant que plusieurs instances internationales, dont le FMI, l'OCDE, le PNUE et l'Union Européenne, suggèrent un recours plus généralisé à l'écofiscalité, au détriment d'une taxation des produits du travail¹³;
- 4. Notant également d'importantes réformes fiscales vertes dans plusieurs juridictions, notamment en Europe¹⁴ et également en Colombie-Britannique ;
- 5. Constatant que la Stratégie québécoise de développement durable (2008-2013) reconnaît que « la prise en compte des externalités (...) ainsi que l'écofiscalité peuvent aussi soutenir et accroître l'efficience économique¹⁵ », mais qu'aucune réflexion d'envergure n'a encore été menée quant au potentiel et à l'apport d'un recours plus généralisé de l'écofiscalité au Québec :
- 6. Constatant néanmoins et que des mesures structurantes telles le prélèvement de redevances sur les hydrocarbures, le relèvement de la taxe sur l'essence et la mise en place d'un marché du carbone ont été mis en œuvre au Québec depuis quelques années et que ces mesures sont de nature à contribuer de manière légitime et efficace à l'atteinte d'objectifs collectifs.

¹⁵ Gouvernement du Québec (2008) Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. 31 p.



52

 $^{^{12}\ 1\ \}text{Voir}$ en particulier www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-08.pdf p.6.

Voir en particulier SWITCH: http://allianceswitch.ca/publications-switch/p.22.; PNUE: http://www.unep.org/greeneco-nomy/Portals/88/documents/news/lssue%20Briefs/Fiscal%20policy%20brief_FR_final.pdf; FMI: http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2012/wp12180.pdf; et Union Européenne: http://ec.europa.eu/taxation_customs/common/archive/news/2007/article_3849_ fr.htm

¹⁴ Voir en particulier http://www.imf.org/external/pubs/ft/issues/issues25/fra/issue25f.pdf p.6